



République Française  
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 30/06/2025  
Reçu en préfecture le 01/07/2025  
Publié le 01 JUIL. 2025  
ID : 057-245700695-20250626-D2025\_86\_SI-AR

## DECISION 2025-86

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la délibération n° 10 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023, relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024, pour le budget principal de la CCCE,

Vu la délibération n° 11 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier de la CCCE,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 8 en date du 5 novembre 2024 relative au Rapport d'Orientations Budgétaires 2025,

Vu la délibération n° 9 du Conseil communautaire en date du 10 décembre 2024 portant sur le vote du Budget primitif principal 2025 de la CCCE, et autorisant Monsieur le Président de la CCCE à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des crédits inscrits dans chaque section, conformément aux dispositions prévues par l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 12 du Conseil communautaire en date du 8 avril 2025 portant sur le vote du Budget supplémentaire principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-73 en date du 10 juin 2025 portant Virement de Crédits n°1/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant la nécessité de procéder à l'ajustement des crédits votés au titre de l'année 2025 pour le budget principal de la CCCE,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

## DECIDE

### Article 1 :

De procéder aux virements de crédits tels que présentés dans le tableau, ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 30/06/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le **01 JUL. 2025**

ID : 057-245700695-20250626-D2025\_86\_SI-AR

### Virement de crédits n°2-2025

Imputation (chapitre - article - fonction)	NATURE	MONTANTS	
		CREDITS OUVERTS	CREDITS REDUITS
<b>CHAPITRE 011</b>		<b>23 030,00</b>	<b>128 980,00</b>
D F 011 60612 020 /0404_STLIAISON Service : Service Finances	Énergie - Électricité		128 980,00
D F 011 60632 4238 /1201_SCRESA RESIDENCE D AUTOMNE Service : Service Batiments	Fournitures de petit équipement	2 230,00	
D F 011 60632 554 /0415_AIRE GENS VOYAGE Service : Service Batiments	Fournitures de petit équipement	1 330,00	
D F 011 615221 7213 /0305_HETTANGE DECHETTERIE Service : Service Batiments	Entretien et réparations - Bâtiments publics	670,00	
D F 011 6156 4238 /1201_SCRESA RESIDENCE D AUTOMNE Service : Service Informatique	Maintenance	300,00	
D F 011 6161 020 /1103_AGE MAISON DE LA COMMUNAUTE Service : Service Juridique	Primes d'assurances - Multirisques	15 000,00	
D F 011 6231 60 /08_DEV ELOPPLEMENT ECONOMIQUE Service : Service Développement économique	Annonces et insertions	2 500,00	
D F 011 6245 020 /1103_AGE MAISON DE LA COMMUNAUTE Service : Service C COM CA	Transports collectifs du personnel	1 000,00	
<b>CHAPITRE 65</b>		<b>105 950,00</b>	<b>0,00</b>
D F 65 6568 633 /05_TOURISME Service : Service OT	Autres participations	100 000,00	
D F 65 65811 020 /04_SERVICES TECHNIQUES Service : Service Batiments	Droits d'utilisation – informatique en nuage	5 950,00	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>	<b>dont crédits au titre de la fongibilité : 105 950,00 €</b>	<b>128 980,00</b>	<b>128 980,00</b>
<b>CHAPITRE 20</b>		<b>95,00</b>	<b>0,00</b>
D I 20 2051 0035 4238 /1201_SCRESA RESIDENCE D AUTOMNE	Concessions et droits similaires	95,00	
<b>CHAPITRE 21</b>		<b>194 419,24</b>	<b>198 564,24</b>
D I 21 21351 0047 4222 /0602_EFCRCATT CRECHE CATTENOM Service : Service Batiments	Agencement - Bâtiments publics	2 380,00	
D I 21 2152 0050 80 /17_MOBILITE Service : Service VRD	Installations de voirie	95 000,00	
D I 21 2152 OPNI 633 /05_TOURISME Service : Service OT	Installations de voirie	615,60	
D I 21 2158 OPNI 020 /04_SERVICES TECHNIQUES	Autres installations, matériel et outillage techniques	300,00	
D I 21 21751 0050 845 /0405_STTRAV Service : Service VRD	Réseaux de voirie	75 667,20	
D I 21 2188 0046 321 /0911_SPDOJOCA T Service : Service Sport	Autres immobilisations corporelles	20 456,44	
D I 21 2188 OPNI 020 /0404_STLIAISON Service : Service Finances	Autres immobilisations corporelles		198 564,24
<b>CHAPITRE 23</b>		<b>1 050,00</b>	<b>0,00</b>
D I 23 2313 OPNI 76 /0316_MAIISON DE LA NATURE Service : Service Batiments	Immobilisations en cours - Constructions	1 050,00	
<b>CHAPITRE 27</b>		<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>
D I 27 275 OPFI 020 /1103_AGE MAISON DE LA COMMUNAUTE Service : Service Juridique	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES</b>	<b>dont crédits au titre de la fongibilité : 4 145,00 €</b>	<b>198 564,24</b>	<b>198 564,24</b>
	<b>Total Ouverture de crédits</b>	<b>327 544,24</b>	
	<b>Total Réduction de crédits</b>		<b>327 544,24</b>

Fongibilité	Montant de l'enveloppe de VC autorisés au titre de la fongibilité (7,5 %)	Montant de l'enveloppe de VC déjà consommé au titre de la fongibilité (7,5 %)	Montant VC n° 2-2025 lié à la fongibilité	Solde de l'enveloppe liée à la fongibilité
Section Fonctionnement	3 868 796,02 €	5 580,00 €	105 950,00 €	3 757 266,02 €
Section Investissement	5 047 684,43 €	21 400,00 €	4 145,00 €	5 022 139,43 €

Les virements de crédits dans les deux sections sont inférieurs au seuil fixé au titre de la fongibilité.

**Article 2 :**

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 26 juin 2025

Le Président  
Michel PAQUET



1503 001 1 11

Envoyé en préfecture le 30/06/2025  
Reçu en préfecture le 01/07/2025  
Publié le **01 JUIL. 2025**  
ID : 057-245700695-20250626-D2025\_86\_SI-AR

